



COMMUNE DE CHESEREX

Rue du Vieux Collège 38, 1275 Chésereux
t 022 369 90 40 – f 022 369 90 49
greffe@cheserex.ch – www.cheserex.ch

Décision du Conseil communal de Chésereux prise lors de sa séance du 17 septembre 2009

**Préavis municipal 44/2009 : Crédit de construction d'une piscine couverte
Demande de crédit d'investissement**

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser la Municipalité à réaliser une piscine couverte implantée sur la propriété de la commune de Chésereux, comprenant l'octroi d'un droit de superficie d'une durée de 30 ans,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction pour une piscine couverte de CHF 4'600'000.00 (quatre millions six cent mille francs suisses) à prélever sur la trésorerie courante,
- qu'en cas de réunion de toutes les conditions nécessaires à l'exécution de ce projet, la commune de Chésereux cédera à l'AIAB, dès la délivrance du permis d'utiliser, sa part de propriété sur cet objet, en renonçant à toute location ou intérêt pour les montants cédés,
- l'amortissement s'effectuera directement par prélèvement dans le fonds de réserve générale.

(Cette décision est soumise à référendum)

Chésereux, le 18 septembre 2009

Fabienne Monnaert-Chambaz



Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 18 septembre 2009 au 8 octobre 2009